

ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT
PERSONNE PHYSIQUE ADULTE
(Pour réunions, CMR, Jurys ou autres déplacements individuels)

F1

Fiche à remettre au cadre UNSS à l'issue de la réunion ou à envoyer **obligatoirement dans les 30 jours suivant la réunion ou l'événement** par mail à :



Attention, toutes les demandes concernant la saison 2023-2024 devront être envoyées pour traitement avant le 30 juin 2024 dernier délai

Service Régional UNSS

Mail : sr-lille@unss.org

☐ Enseignant

☐ Chef d'établissement

☐ Autres

Mr, Mme Nom : Prénom :

Fonction : Etablissement :

Téléphone : Mail :@.....

CODE DE L'AS : 1 1 _ _ _

OBJET DU DEPLACEMENT

Date(s) du déplacement : / / 202 ou du / / 202 au / / 202 *

Lieu : Sport :

- ☐ CMR ☐ Réunion ☐ Jury organisation (hors déplacement avec son AS)
☐ Formateur JO ☐ Autre (préciser) :

* Utiliser un seul document pour un même événement

MOYEN DE TRANSPORT

☐ **S.N.C.F.** ⇒ Coût du déplacement :

N.B. : Joindre obligatoirement les pièces justificatives : pièces originales ou scan

☐ **ROUTE** ⇒ Nombre de km A/R :

⇒ Noms des personnes transportées :

☐ **PEAGE** ⇒ Coût du déplacement :

N.B. : Joindre obligatoirement les pièces justificatives : pièces originales ou scan

⇒ Merci de joindre un RIB pour procéder au virement bancaire

Fait à :

Le :

Signature :

Partie réservée à l'UNSS

Catégorie plan analytique

Montant du remboursement

Visa du service